Vol. XX. | Saint-Boniface, Manitoba, 26 Aout 1891 | No. 46.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

UN HOMME A LA MER

Pendant la récente croisière du *Vautour* dans la Méditerranée, un homme est tombé à la mer dans le golfe d'Ajaccio et a été aussitôt repêché. Tous les accidents de mer, malheureusement, ne se terminent pas de la même façon, et aucun de nous ne riait, lorsque, à l'arrière du *Vautour*, tous assis en rond et ravis du sauvetage de notre noyé, un des officiers, à qui nous demandions si ces chutes à la mer se reproduisaient souvent, nous répondit, comme se rappelant quelque lugubre souvenir :

—Oh ! trop souvent. C'est même pour cela qu'il est défendu, maintenant, d'embarquer des parents rapprochés sur le même bateau ; le père et le fils, par exemple, ou les deux frères ne peuvent servir ensemble...

—Il y a quelque histoire là-dessous, commandant ?

—Oh ! plus qu'une histoire, un drame terrible, que tout le monde connaît bien dans la marine, et que je puis vous conter, car ce n'est pas long à dire, allez !

Nous nous rapprochons, très intéressés. Il faisait un temps superbe, un grand beau soleil qui nous réchauffait tous, une de ces journées souriantes où les deuils, les malheurs semblent invraisemblables, et où l'on se complaît, dans le bel égoïsme humain, à des récits tristes ou tragiques, comme on aime, couché dans un bon lit, entendre la tempête qui fait rage dans la rue..

—D'abord, reprit le commandant, vous n'imaginez pas que nous sommes toujours aussi heureux que ce matin, et que nous repêchons tous les pauvres diables qui tombent à l'eau ! Combien j'en ai vu rester dans cette mer aujourd'hui si calme ! Il y en a qui tombent de très haut, qui se blessent, en route, contre quelque obstacle, et arrivent à l'eau avec une jambe ou un bras cassé ; pour ceux-là, c'est fini ; d'autres, en filant le long du navire, sont broyés sous l'hélice, et ne reparaissent même plus à la surface. Mais ce n'est pas encore là qu'est le plus triste.

—Diable ! commandant, ça ne doit pourtant pas être très gai de mourir ainsi !

—Hé oui ! mais au moins c'est vite fait. En quelques secondes on a son compte. Ce qui est affreux, c'est d'arriver jusqu'à la bouée, de s'y cramponner en attendant le salut, et de voir le navire qui s'en va, sans pouvoir vous porter secours.

—Comment cela ?

—Ah ! comment cela ! Ce n'est pas à moi, c'est à la mer qu'il faut le demander. Que voulez-vous faire quand un homme tombe à l'eau par quelque jour de grosse tempête, quand le navire fuit à la lame, presque à la dérive ? On lui jette la bouée de sauvetage, et s'il est bon nageur, il parvient à s'y accrocher. Puis c'est tout ; impossible de mettre un canot à la mer ; on ne peut pas pour sauver un homme, pour ne pas le sauver plutôt ! en faire périr dix autres. On ne peut pas, non plus, rester en panne ; ce serait exposer le navire lui-même, obligé de fuir la tempête.

Et alors ?

Le commandant leva les épaules, avec un geste résigné de fataliste :

—Et alors, on réunit sur le pont l'équipage qui se découvre, on tire un coup de canon, comme salut suprême au malheureux qui va mourir, et l'on s'éloigne, au gré de la tempête...

*** Il y eut un moment de silence, où nous avions tous devant les yeux, cette scène si simple à évoquer, si grandiose aussi et si navrante : l'homme tout seul, sur la mer immense, désespérément cramponné à cette bouée qui ne lui servira de rien, et ce bateau, ce formidable bateau impuissant qui s'en va, qui se perd dans la fumée de son coup de canon, de son adieu de mort !

Mais le commandant n'avait pas fini son histoire, et ce qu'il avait à dire était plus triste encore.

—Un jour, fit-il, dans ces terribles mers de Chine, par une de ces épouvantables bourrasques dont les marins ne parlent jamais qu'en se signant, un jeune enseigne de vaisseau fut enlevé par une lame. Le cri sinistre, couvrant la tempête, retentit aussitôt : " Un homme à la mer ! Un homme à la mer ! " Il n'y eut pas besoin d'arrêter le navire ; il était, comme on dit, à la cape, les feux éteints par les vagues, le pont balayé d'eau, ne gouvernant presque plus...

On jeta les bouées à la mer, et la jeune enseigne, que l'âpre ardeur de la conservation, que toutes les forces de la jeunesse et de la vie soutenaient dans sa lutte désespérée, parvint, contre le vent, contre les flots, contre ces hautes et rudes lames qui se le renvoyaient l'une à l'autre, à saisir une des bouées, à l'étreindre. Déjà le navire, qui dérivait, était assez loin, emporté par la tempête.

On fit cependant amener un canot, mais avant même qu'il eût touché l'eau, les vagues s'en étaient emparées, et il arriva à la mer la quille en l'air. Le navire s'éloignait toujours, effroyablement secoué, disparaissant par moments sous des trombes d'eau, et la bouée se perdait dans l'immensité, sous les vagues qui la recouvraient tout entière, ne laissant voir, par intervalles, qu'un bras d'homme, gesticulant éperdument.

Le commandant, du haut de la passerelle, poste de devoir qu'il ne pouvait quitter, donna alors le terrible signal, et le salut funèbre, le coup de canon d'adieu retentit dans la bourrasque. Ce n'est déjà bien gai, n'est-ce pas ? ajouta le narrateur. Eh bien ! c'était à son propre fils que le commandant envoyait ainsi le salut d'adieu. Oui, ce jeune enseigne qu'on était forcé d'abandonner à la mort était le fils du commandant du navire, et c'est pourquoi, conclut très simplement le vieux marin, il n'est plus permis, comme je vous le disais en commençant, d'embarquer sur le même bord le père et le fils, ni les deux frères.

*** A ce moment, et tout juste comme l'histoire finissait, la cloche sonnait le déjeûner, mais nous n'avions plus faim, et nous restions là, sans rien dire, très impressionnés. Le brave commandant s'en aperçut, et, un peu confus, avec une bonhomie touchante :

—Allons, bon ! dit-il, voilà que je vous gâte le voyage avec mes bêtes d'histoires de marins ! Que voulez-vous ? C'est la vie, après tout, et s'il n'y avait que des jours gais, ce serait vraiment un trop beau métier...

Et, brusquement :

—A table, Messieurs, à table ! Et pour me faire pardonner mes sombres récits, voici une historiette un peu plus drôle qui vous prouvera que nous savons rire dans la marine :

Il était un jour un vieil amiral, retiré du service et vivant dans ses terres, qui avait pris pour cocher un vieux loup de mer comme lui, son ancien timonier.

Un soir, pendant une de ses promenades en voiture, tandis que le vieil amiral somnolait au fond de la calèche, le timonier aperçoit, dans la nuit, une autre voiture qui arrivait au grand trot à leur rencontre :

—Amiral ! s'écrie-t-il, deux feux devant nous !...

—Sacredié ! dit en sursautant le vieux marin, c'est la passe ! gouverne entre les deux !...

EMMANUEL ARÈNE.

UNE BÊTE GALEUSE

Un vieux chat galeux, chassé sans doute de son logis par ses maîtres, s'était établi dans la rue, sur le trottoir de notre maison où un peu de soleil de novembre le réchauffait encore. C'est l'usage de certaines gens à pitié égoïste d'envoyer ainsi *perdre* le plus loin possible les bêtes qu'ils ne veulent ni soigner ni voir souffrir.

Tout le jour, il se tenait piteusement assis dans quelque embrasure de fenêtre, l'air si malheureux et si humble ! Objet de dégoût pour ceux qui passaient, menacé par les enfants, par les chiens, en danger continuel, d'heure en heure plus malade, et vivant de je ne sais quels débris ramassés à grand'peine dans les ruisseaux, il traînait là, seul, se prolongeant comme il pouvait, s'efforçant de retarder la mort. Sa pauvre tête était couverte de croûtes, toute mangée de gale, presque sans poils ; mais ses yeux, restés jolis, semblaient penser profondément. Il devait certainement sentir, dans toute son amertume affreuse, cette souffrance, la dernière de toutes, de ne pouvoir plus faire sa toilette, de ne pouvoir plus lisser sa fourrure, se peigner comme font tous les chats avec tant de soins.

Faire sa toilette ! Je crois que, pour les bêtes comme pour les hommes, c'est une des plus nécessaires distractions de la vie. Les très pauvres, les très malades, les très décrépités, qui, à certaines heures, se parent un peu, essayant de s'arranger encore, n'ont pas tout perdu dans l'existence. Mais ne plus s'occuper de son aspect, parce qu'il n'y a vraiment plus rien à y faire avant la pourriture finale, cela m'a toujours paru le dernier degré de tout, la misère suprême. Oh ! les vieux mendiants qui ont déjà, avant la mort, de la terre et des immondices sur le visage, les êtres rongés par des lèpres visibles qui ne peuvent plus être lavées, les bêtes galeuses dont on n'a seulement plus pitié !

Il me faisait tant de peine à regarder, ce chat à l'abandon, qu'après lui avoir envoyé à manger dans la rue, je finis un jour par m'approcher pour lui parler doucement. (Les bêtes arrivent très bien à comprendre les bonnes paroles, et y trouvent consolation.) Par habitude d'être pourchassé, il eut d'abord peur en me voyant arrêté devant lui ; son premier regard fut méfiant, chargé de reproche et de prière : " Est-ce que tu vas encore me renvoyer, toi aussi, de ce dernier coin de soleil ? " Puis, comprenant vite que j'étais venu par sympathie, et étonné de tant de bonheur, il m'adressa tout bas sa pauvre réponse de chat : " Trr ! Trr ! Trr ! " en se levant par politesse, en essayant même de faire le gros dos, malgré ses croûtes, dans l'espoir que peut-être j'irais jusqu'à une caresse.

Non, ma pitié, à moi qui seul au monde en éprouvait encore pour lui, n'allait pas jusque-là. Cette joie d'être caressé, il ne la connaîtrait sans doute jamais plus. Mais, en compensation, j'imaginai de lui donner la mort tout de suite, de ma main, et d'une façon presque douce.

Une heure après, cela se passa dans l'écurie où Sylvestre, mon domestique, qui d'abord était allé chercher du chloroforme, l'avait attiré doucement, l'avait décidé à se coucher sur du foin bien chaud au fond d'une manne d'osier qui allait devenir sa chambre mortuaire. Nos préparatifs ne l'inquiétaient point ; nous avions roulé une carte de visite en forme de cône, comme nous avions vu faire à des chirurgiens dans des ambulances ; lui nous regardait, l'air confiant et heureux, pensant avoir enfin retrouvé un gîte et des gens qui auraient compassion, de nouveaux maîtres qui le recueilleraient.

Cependant, je m'étais baissé pour le caresser, malgré l'effroi de son mal, ayant déjà reçu des mains de Sylvestre le cornet de carton tout imbibé de la chose mortelle. En le caressant toujours, j'essayais de le décider à rester là, bien tranquille, à enfoncer peu à peu son bout de nez dans ce carton endormeur ; lui, un peu surpris d'abord, reniflant avec un vague effroi cette senteur inconnue, finit pourtant par se laisser aller, avec une soumission telle que j'hésitai à continuer mon œuvre. L'anéantissement d'une bête pensante, tout autant que celui d'un homme, a de quoi nous confondre ; quand on y songe, c'est toujours le même révoltant mystère. Et la mort d'ailleurs porte en elle tant de majesté qu'elle est capable d'agrandir un instant, d'une façon inattendue, demesurée, les plus infimes petites scènes, dès que son ombre est près d'y apparaître : à ce moment, je me fis presque l'effet de quelque magicien noir s'arrogeant le droit d'apporter aux souffrants ce qu'il croit être l'apaisement suprême, le droit d'ouvrir, à ceux qui ne l'ont pas encore demandé, les portes de la grande nuit.

Une fois il releva, pour me regarder fixement, sa pauvre tête bientôt morte ; nos yeux se croisèrent ; les siens interrogateurs, expressifs, avec une intensité extrême, me demandant : " Que me fais-tu ? Toi à qui je me suis confié et que je connais si peu, que me fais-tu ? " Et j'hésitai encore ; mais son cou retomba, sa pauvre tête dégoûtante s'appuyait maintenant dans ma main que je ne retirai pas ; une torpeur l'envahissait, malgré lui, et j'espérai qu'il ne me regarderait plus.

Si, pourtant, une dernière fois ! Les chats, comme disent les bonnes gens du peuple, ont l'âme chevillée au corps. Dans un dernier soubresaut de vie, il me fixa de nouveau, à travers son demi-sommeil mortel ; il semblait même avoir maintenant tout à fait compris : " Alors c'était pour me tuer, décidément ? Et, tu vois, je me laisse faire... Il est trop tard. Je m'endors."

En vérité, j'avais peur de m'être égaré ; dans ce monde où nous ne savons rien de rien, il ne nous est même pas permis d'avoir pitié d'une façon intelligente. Voici que son regard infiniment triste, tout en se vitrifiant dans la mort, continuait de me poursuivre comme d'un reproche : " Pourquoi t'es-tu mêlé de ma destinée ? Sans toi, j'aurais pu traîner quelque temps de plus, avoir encore quelques petites pensées pendant au moins une semaine. Il me restait assez de force pour sauter sur les appuis de tes fenêtres, où les chiens ne me tourmentaient pas trop, où je n'avais pas trop froid ; le matin surtout, quand le soleil y donnait, je passais là quelques heures presque supportables, à regarder autour de moi le mouvement de la vie, à m'intéresser aux allées et venues des autres chats, à avoir encore conscience de quelque chose ; tandis qu'à présent je vais me décomposer à jamais en je ne sais quoi d'autre

qui ne se souviendra pas ; à présent je ne serai plus."

J'aurais dû me souvenir, en effet, que les plus chétifs aiment mieux se prolonger par tous les moyens, jusqu'aux limites les plus misérables, préfèrent n'importe quoi à l'épouvante de n'être rien, de ne plus être.

Quand je revins dans la soirée le voir, je le trouvai raidi et froid dans la pose de sommeil où je l'avais laissé. Alors je commandai à Sylvestre de fermer le petit panier mortuaire et de l'emporter loin de la ville pour le jeter dans les champs.

PIERRE LOTI,
de l'Académie française.

Le Manitoba.

Mercredi, 26 Aout 1891.

NOTRE POLITIQUE

En présence des scandales que les deux grands partis politiques du Canada s'efforcent de dévoiler chaque jour contre ses adversaires, en présence des accusations que l'un et l'autre se lancent quotidiennement, l'on ne peut s'empêcher d'admettre que notre monde politique en général a besoin de réformes.

Les libéraux accusent les conservateurs d'être la cause du mal, les conservateurs s'en défendent en prouvant chez leurs accusateurs plus que ce dont on les accuse eux-mêmes, et, en présence de ces faits, l'électeur se croit une victime et il accuse ses hommes politiques, sans songer à se demander quelle est sa part des responsabilités.

Cette part, elle est lourde, très lourde, car elle est la principale cause du mal dont on se plaint. L'électeur crie au vol et le voleur, c'est lui ; il se vole lui-même.

Depuis quelques années, le peuple voit arriver les élections avec anxiété, non pas qu'il se soucie guère de la bonne ou mauvaise administration de la chose publique, c'est là sa dernière inquiétude. Ce qu'il attend, ce sont des émotions, des plaisirs. Il entend les candidats discuter les questions politiques d'une oreille distraite, lui, peuple souverain, juge de ses gouvernants, il rend un jugement sur des faits qu'il ignore, la prospérité du pays, qu'est-ce que cela lui fait? Autrefois, le peuple romain demandait du pain et des jeux. L'électeur canadien, lui, demande de l'argent et autre chose. Comme le premier, il est satisfait quand il obtient ce qu'il demande. Il s'amuse pendant huit jours, quinze jours, ne pouvant rêver un meilleur ciel que notre Canada. L'élection terminée, il s'éveille, et pendant quatre longues années, il maudit le climat de son pays, son gouvernement qu'il a constitué et établi lui-même.

On dit que le peuple se laisse égarer, qu'il se laisse entraîner. C'est peut-être un peu vrai, mais en général, il sait ce qu'il fait En doutez vous ? Allez reprocher à quelque électeur d'avoir cédé à la vénalité ou à l'intempérance en temps d'élection. Vos yeux diront longtemps la réponse éloquente qu'il vous fera. Qui osera dire que ce tableau est chargé, qu'il est exagéré ? Une élection est devenue une cause de ruine. Et c'est ce qui éloigne de la politique beaucoup d'hommes de talents transcendants, d'hommes qui pourraient servir leur pays avec honneur pour eux-mêmes et pour nous, c'est aussi ce qui attire beaucoup d'incapables, beaucoup d'intrigants.

S'il faut des réformes, qu'elles commencent à la source première du mal, à l'électorat. Quand le peuple aura assez conscience de sa dignité personnelle pour se donner la peine de se rendre compte des questions qu'il a à décider, quand son verdict sera dicté par le patriotisme seul, alors, les maux dont nous nous plaignons disparaîtront d'eux mêmes, ils auront été coupés dans leur racine.

Notre clergé a donné à ce sujet des instructions de nature à guider admirablement l'électeur. En les suivant, il sait qu'il est dans le vrai. Pourquoi fait-il la sourde oreille en temps d'élection ? Qu'il le sache, tant qu'il ne se réformera pas, il y aura sujet de plaintes. Cet état de choses est d'autant plus malheureux que la classe nombreuse des électeurs honnêtes ont à souffrir de la conduite des autres dont le vote vénal vient détruire leur verdict intelligent et consciencieux.

Encore une fois, n'oublions pas que tout le mal, c'est de là qu'il vient. Connaissant la cause, que tous nos efforts tendent a l'extirper.

Les puissances européennes ont fait de nouvelles représentations à la Chine au sujet des outrages dont leurs nationaux respectifs ont été victimes en ce pays depuis quelques semaines.

NOTES D'OTTAWA

La session avance mais peu rapidement. De semaine en semaine la députation est forcée de constater que l'heure de la délivrance est reculée indéfiniment.

∴

Vendredi dernier, sur une motion de M. Amyot, le gouvernement n'a obtenu une majorité que de 17 voix. L'heure avancée de la soirée à laquelle s'est pris le vote, l'absence de plusieurs députés suffisent pour expliquer le résultat. Plusieurs députés en outre étaient absents. La majorité du gouvernement est d'au moins vingt-cinq voix. L'opposition peut se résigner à son rôle pour quelque temps encore.

∴

Les scandales du gouvernement de Québec continuent à faire le sujet de toutes les conversations. Le refus de l'hon. M. Garneau de venir rendre témoignage au comité du Sénat, la fugue de M. Pacaud, sont de bien mauvais augure pour la cause du gouvernement. L'argument que l'on allègue, défaut de juridiction du Sénat en ces matières, ne tient pas. *Le Globe* croit que les intéressés devraient venir se disculper ou se démettre.

∴

L'affaire Bancroft sur laquelle le gouvernement n'a obtenu qu'une majorité de 17 voix est la suivante : Certains travaux à Toronto ont été donnés par contrat à un soumissionnaire de ce nom, dont la soumission a été régulièrement faite et acceptée. Le chèque accepté réglémentaire accompagnait la soumission. Bancroft a signé le contrat et sous ce nom les travaux sont exécutés à la satisfaction des inspecteurs. On dit que Bancroft est un nom fictif C'est là dessus que M Amyot a amené sa motion de non confiance.

∴

Le bill du Nord-Ouest a été adopté. Il amende considérablement l'ancienne loi. Heureusement malgré les efforts de certains fanatiques, nos écoles sont intactes pour cette année encore, pour revenir sur cette brûlante question l'an prochain. Espérons que la majorité saura faire bonne justice des fanatiques.

∴

Le Directeur du *Manitoba* est passé ici la semaine dernière. Il doit se rendre à Montréal cette semaine pour assister au Conventum de ses condisciples du collège de Montréal. Il passera quelques jours ici au retour.

∴

Le jugement dans la cause célèbre des écoles de Manitoba sera rendu probablement au commencement d'octobre.

∴

Voici les remarques prononcées par l'honorable député de Provencher, au sujet des écoles du Nord-Ouest :

Nous avons, dit-il, déjà eu une longue discussion au sujet de cette question des écoles séparées, ainsi que de celle de la langue française au Nord-Ouest ; mais je ne m'attendais pas à ce débat aujourd'hui. C'est un fait singulier que l'opposition à nos droits vient presque toujours de la députation d'Ontario. Serait-ce parce que ces messieurs, ne pouvant faire adopter leurs idées chez eux, veulent aller les imposer ailleurs ? Tout ce qui se rattache à l'éducation a été soigneusement réglé dans la constitution, et je dois dire de suite que non-seulement la lettre, mais l'esprit de notre constitution est favorable aux écoles séparées. En effet, on ne peut arriver à aucune autre conclusion en lisant attentivement la clause 93 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. En voici la teneur :

93 Dans chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes :

1. Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'union, à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles séparées ;

2. Tous les pouvoirs, privilèges et devoirs conférés et imposés par la loi dans le Haut-Canada, lors de l'union, aux écoles séparées et aux syndics d'écoles des sujets catholiques romains de Sa Majesté, seront et sont par le présent étendus aux écoles dissidentes des sujets protestants et catholiques romains de la Reine dans la province de Québec ;

3. Dans toute province où un système d'écoles séparées ou dissidentes existera par la loi, lors de l'union, ou sera subséquemment établi par la législature de la province—il pourra être interjeté appel au gouverneur-général en conseil de tout acte ou décision d'aucune autorité provinciale affectant aucun des droits ou privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté relativement à l'éducation.

....

Conséquemment, s'il existait un système d'écoles séparées avant l'union dans une province ou dans un territoire, ou si pareil système est subséquemment établi, la loi devient inviolable. En constatant le fait, n'ai-je pas le droit de dire que l'esprit de notre constitution est favorable aux écoles séparées ? Or, il existait des écoles au Nord-Ouest bien avant l'adoption des lois passées pour l'administration de ces territoires, et ces écoles étaient des écoles séparées. Lorsque ce parlement, en formulant une constitution pour la gouverne de ce pays-là, maintint les écoles séparées, il ne faisait que continuer ce qui avait déjà été établi et devait être maintenu en vertu de l'esprit de la constitution. Les dispositions de l'acte d'union des quatre premières provinces s'appliquent également aux provinces nouvelles et même aux territoires que nous avons acquis, en sorte que je puis dire que le gouvernement a bien agi en ne changeant rien à l'état de choses actuel, il n'a fait que respecter l'esprit de la constitution, comme je viens de l'expliquer.

On parle de l'opinion publique au Nord-Ouest, sur cette question ; or, je dois dire que cette opinion est en tout point conforme à ce que vient de dire l'honorable député de la Saskatchewan, M. McDowall. L'an dernier un grand nombre de requêtes ont été présentées pour s'opposer à tout changement, et cette année encore j'en ai reçu beaucoup d'autres que je n'ai pas cru devoir présenter, car je ne croyais pas voir revenir cette question. Je suis heureux, cependant, d'apprendre de l'honorable député de Muskoka, qu'il n'a pas l'intention de proposer d'amendement dans son sens. Espérons ne plus entendre soulever cette question dans cette chambre.

LES ECOLES LAIQUES

Sous ce titre, nous traduisons ce qui suit du *Free Press*, de Winnipeg :

Chaque jour nous apporte une nouvelle preuve que le peuple américain commence à douter de l'efficacité de son système d'éducation Il se demande s'il est bien réellement le meilleur qu'il pouvait adopter, ou même s'il vaut ce que ses adeptes les plus fervents réclament en sa faveur. Pour être juste, disons que semblables doutes ne viennent pas troubler cette classe, le grand nombre, ceux qui sont prêts à accepter ce qui est "plus facile" comme le "meilleur." Mais ceux qui ne se contentent pas de rester à la surface des questions et veulent les approfondir doutent de plus en plus de la sagesse de l'adoption du système d'écoles laïques comme le seul vrai système

La *New-York Educational Review*, dans son numéro de juillet, dans un article sur l'instruction religieuse dans les écoles de l'Etat, exprime très ouvertement ce doute. Bien que l'église soit la fondation des écoles aux Etats Unis et dans les autres pays de progrès éclairé, le contrôle des écoles est passé des mains de l'Eglise en celles du gouvernement civil. Ce changement s'est effectué d'une manière naturelle, graduellement, à mesure que la soif de connaissance, dans les temps reculés, se répandait du clergé à la laïcité, au fur et à mesure que s'agrandissait le cercle des connaissances.

Ce contrôle civil a eu pour tendance naturelle de faire envisager toute la question de l'éducation sous un simple aspect, au point de vue séculier, et de limiter les fonctions de l'école à la culture des facultés intellectuelles. L'esprit du siècle qui tisse au métier sonore du temps ce qu'il recueille enseigne à plusieurs que la morale diffère de la religion, que les bois physiques, non la volonté ou le libre arbitre gouvernent les actes humains. La morale n'est pas seulement une simple science, c'est une science indépendante des dogmes religieux ou metaphysiques. Comme le dit l'auteur de la *Revue*, "la morale n'est que la "résultante du travail des deux ins "tincts radicaux de nutrition et de "propagation d'où provient le dou- "ble mouvement de la vie cons- "ciente, l'égoïsme et l'altruïsme." Les matérialistes allemands, les positivistes français et les utilitaires anglais acceptent également cette théorie.

Aux Etats-Unis, dit l'auteur de la *Revue*, et cette remarque peut s'appliquer à d'autres pays, l'on est porté à considérer les doutes des vérités du christianisme comme une marque de force intellectuelle et quelque fois même comme une marque de sincérité religieuse. Aussi, les problèmes remplacent les principes, et pour résultat, nous avons l'hésitation et la faiblesse morales. Tout ceci tend à préjuger l'esprit public contre les écoles et l'enseignement religieux (*denominational*).

Voici la conclusion :

"Les théoristes peuvent édifier un système de morale sur une base de matérialisme, mais leurs doctrines mécaniques et utilitaires n'ont pas le pouvoir d'élever l'imagination ni de fortifier la volonté. Le milieu naturel au développement du caractère, c'est l'atmospère religieux. Dans l'école purement laïque l'on n'enseigne que la morale laïque ; et quelque soit notre opinion de ce système de morale sous d'autres rapports, il est manifeste qu'il lui manque la force qui en appelle au cœur et à la conscience. Si la fin de l'éducation est la vertu, si la bonne conduite est les trois-quarts de la vie, si la force de caractère est indispensable, tandis que la science n'est qu'utile, il s'ensuit que la religion qui plus que toute autre influence, a le pouvoir d'inspirer la vertu, de conseiller la bonne conduite, de modeler les caractères doit entrer dans tous les systèmes d'éducation. Ainsi notre système scolaire ne part point d'une idée philosophique de la vie et de l'éducation. Nous avons choisi le plus "aisé" et non le meilleur ! Le meilleur système d'éducation, c'est le système d'enseignement religieux (*denominational*). Le système laïque est faux."

LA RECOLTE SAUVEE

La semaine dernière, un courant de froid est passé sur la province, qui a causé de graves appréhensions. Heureusement, il n'a pas gelé ; la récolte n'a aucunement souffert. Les rapports météréologiques annoncent une période de temps chaud qui permettra de terminer la moisson ou mûrira assez les grains pour que la gelée ne soit plus à craindre.

Nous le repétons encore, hâtez-vous, pas de délais inutiles. Sitôt votre grain à point, récoltez, tout retard cessant.

A ce propos, il ne sera peut-être pas inutile de dire qu'il ne faut pas attendre la maturité trop prononcée pour couper les céréales. Outre les pertes causées par les grains qui tombent et restent sur le champ, il a été prouvé que le blé récolté trop mûr ne rend pas autant de farine que celui qui est récolté un peu avant complète maturité.

Nous croyons d'ailleurs que les cultivateurs connaissent ces détails mieux que nous, et qu'il serait pour le moins oiseux d'essayer de leur donner des leçons sur ce point. Notre but est d'éveiller l'attention de quelques-uns qui remettent trop souvent au lendemain, jusqu'à ce que le lendemain soit devenu trop tard.

Nouvelles Religieuses

La santé de Mgr l'archevêque continue de s'améliorer sensiblement.

Jeudi matin, Sa Grandeur Mgr Taché administrait le sacrement de confirmation à 45 enfants de la paroisse. La sainte messe a été célébrée par Sa Grandeur elle-même. Ce jour ayant été choisi pour la seconde communion des enfants, la double cérémonie a été très imposante.

Sa Grandeur Mgr Grouard a administré la confirmation samedi, 22, à Saint-Charles, et dimanche, 23, à Saint-François Xavier. Elle continue sa visite pastorale cette semaine.

M. l'abbé Caron, ci-devant du collège de Saint-Hyacinthe, est arrivé au palais archiépiscopal vendredi dernier et est parti lundi pour Régina où il est nommé curé en remplacement de M. l'abbé Gratton, décédé l'hiver dernier.

Le Rév. James MacMahon, curé de Saint-André, à New-York, vient de faire à l'Université de Washington le plus riche don qu'elle ait encore reçu. Ce don consiste en une propriété évaluée à plus de 500,000 dollars (2 500,000 francs) Le prix doit en être affecté à la fondation d'une Faculté de philosophie, c'est-à-dire d'une Faculté de lettres et de sciences. La Faculté de théologie avait été fondée à l'aide d'un don de 450,000 dollars fait par Mlle Colweil, et d'un autre de 100,000 dollars fait par M. Eugène Kelly. Le Rév. MacMahon est un ancien élève du Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

M. l'abbé J. Quévillon est décédé à l'âge de 86 ans. La plus grande partie de sa carrière s'est écoulée dans l'exercice du ministère aux Etats-Unis.

SUR LE LAC DES BOIS

Il est à peu près impossible pour le commun des mortels, et j'en suis, de faire la topographie exacte de ce lac, et je crois que les géographes chargés d'en dresser les différentes cartes en savent quelque chose. Ce n'est qu'un vaste labyrinthe d'îles dont les corridors sont les cours d'eau, lacs ou rivières qui les environnent. J'ai eu la bonne fortune de faire une excursion sur ce lac tout récemment, à l'est, puis à l'ouest du Portage du Rat. Durant cette excursion j'ai esquissé quelques notes, que je soumets au lecteur content, s'il y trouve quelque intérêt.

Dans ces excursions, la première chose qui frappe le novice, c'est le canot d'écorce. On embarque dans ces frêles esquifs avec crainte, avec la conviction que sa vie n'est pas en sûreté, et cette crainte est salutaire en ce sens qu'elle oblige à une tranquillité nécessaire. Le moindre mouvement l'embarcation le ressent ; mais il est étonnant comme l'on se fait vite ; après quelques heures de navigation, vous êtes chez vous, aussi à l'aise, vous sentant aussi en sûreté que sur la terre ferme. L'habilité des canotiers, surtout celle de leur chef, habileté que l'on a bientôt fait de constater ne contribue pas peu à nous tranquiliser. En effet, ces braves gens, métis et sauvages, connaissent le lac, comme un autre connait son champ. Ils peuvent vous y conduire les yeux fermés ; pas une passe, pas un récif dont ils ne connaissent la position exacte. Ils n'ont pas besoin de carte, ils la possèdent dans leur mémoire, tout est pour eux point de repère, la moindre saillie de rocher, un arbre, etc. Et aussi faut-il voir comme ils sont chez eux dans leur canot d'écorce qui glisse sans bruit et avec rapidité. A peine si l'on entend les avirons.

La crainte que j'avais éprouvée d'abord ne subsista pas longtemps et je redevins à moi, je pus observer et admirer, pour le malheur du lecteur.

Nous partîmes du Portage du Rat vers les six heures du soir. Nous étions six dans notre canot, pouvant porter au moins dix hommes, M. M. et moi et quatre canotiers. Le chef de ces derniers est un métis français, mais il ne parle pas notre langue. Sa langue maternelle est le sauvage. Un quart d'heure suffit pour nous dérober la vue et le bruit de la florissante ville du Portage du Rat, centre du commerce de bois, poissons et fourrures qui se fait sur le lac. Nous étions en pleine solitude. L'eau était très calme et réfléchissait admirablement les rochers, lisses, les sapins touffus. C'est tout ce que j'ai vu ce soir-là. Je ne m'en cache pas, et cela pour la bonne raison que j'avais...... peur. Au coucher du soleil nous abordâmes une petite île d'environ une acre en superficie. Dresser les tentes, allumer le feu, préparer le souper, fut pour nos hommes une affaire de quelques minutes. Assis sur un rocher uni comme une glace, ayant comme rideau à l'arrière une masse touffue de verdure, je participai de bon cœur à notre première agape en plein air. Et ma foi, je fis assez honneur au souper. Par bonheur, les moustiques se montrèrent assez raisonnables. Ils piquaient mais ils étaient tolérables. Ce soir-là avec le dernier chant des oiseaux, je m'endormis sur ma couche dure, mais bien unie. Le matelas n'avait pas de *bosse*, et je dormis comme un bienheureux.

Quand je m'éveillai, la théière et la poële à frire chantaient déjà sur un feu joyeux et pétillant de branches sèches. Après un brin de toilette, à même le lac, nous nous mîmes à table et puis nous nous embarquâmes. J'étais déjà rassuré.

Il était très matin, le soleil se levait, et notre passage, en longeant les îles, réveillaient les milliers d'oiseaux dormant encore sous la feuillée, et le gazouillement de commencer doucement d'abord, pour éclater bientôt en trilles retentissantes et variées qui s'étendaient d'îles en îles. De temps à autre, un écureuil surpris jetait trois ou quatre petits cris de détresse, et à peine étions-nous dépassés que, monté à la cime d'un haut sapin, il nous poursuivait d'un rire de défi strident. A l'avant, de chaque côté du canot, un poisson bondissait hors de l'eau pour atteindre un insecte ; devant nous, en arrière, de chaque côté, de la verdure, rien que de la verdure.

Je contemplais ce spectacle tout nouveau pour moi, quand l'excellent M. M..., ancien facteur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en charge du poste du Portage-du-Rat, me demanda comment je trouvais le paysage. Et sur ma réponse, il m'expliqua que nous suivions la route que prenaient les voyageurs d'autrefois, venant de Montréal, au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les vieux refrains français, me disait-il, ont bien souvent égayés ces parages. C'est ici que sont passés les premiers voyageurs, les premiers missionnaires. Vous pouvez croire que si cela était de nature à m'interesser. Je l'écoutais encore quand nous arrivâmes au premier portage.

XX.

(*A continuer.*)

LA SAINTE TUNIQUE

Il y a en ce moment à Trèves, en Allemagne, une exposition de la tunique que portait le Sauveur.

L'on sait que ce vêtement fut tiré au sort par les soldats, lors de la Passion. Il paraîtrait qu'il fut donné à la ville de Trèves par Sainte-Hélène, mère de Constantin le Grand, et originaire de cette ville.

Transportée en plusieurs endroits pour la soustraire aux invasions, l'église de Trèves a pu heureusement, chaque fois reprendre possession de la sainte relique.

D'après un indulte, la sainte Tunique devait être exposée à la vénération des fidèles tous les sept ans, mais pour diverses causes, il a été impossible de se rendre à ce désir.

Aujourd'hui, la cérémonie attire à Trèves des pèlerins de toute l'Europe. Le concours des fidèles est immense. Beaucoup de malades et d'infirmes se pressent dans le sanctuaire pour toucher la relique.

On dit qu'il est incontestablement prouvé que la relique de Trèves est bien le vêtement du Sauveur.

NOUVELLE SOCIETE

Il s'est formé dernièrement à Winnipeg une société catholique, sous le nom de *Catholic Truth Society*, qui a été dûment approuvée par Mgr l'archevêque. Le but de cette société est la propagation de la littérature catholique, la tenue d'assemblées pour discuter les meilleurs moyens de parvenir au succès de l'entreprise. Tout catholique pratiquant peut faire partie de la société, en faisant application et sur paiement d'une piastre ($1 00) et dix centins de contribution mensuelle. Organisée le 6 août courant, la société compte déjà plusieurs membres. Les directeurs espèrent que tous ceux qui peuvent aider la société s'empresseront de la joindre.

Officiers élus : Président, A. McGillis ; premier vice-président, W. J. Colloton ; second vice-président, M. E Hughes ; secrétaire-archiviste, A. H. Kennedy ; secrétaire-correspondant, F. W. Russell ; secrétaire-financier, A. McDonald ; trésorier, E. R. Dowdall.

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Les Révérends Pères suivants forment pour cette année le personnel du Collège :

R. P. Henri Hudon, recteur du Collège ; R. P. Belliveau, ministre ; R. P. Lord, préfet ; R. P Filiatrault, professeur de philosophie ; R. P. Charron, professeur de physique ; R. P. Jetté, professeur de mathématiques et chimie ; R. P. Champagne, professeur de rhétorique et de belles-lettres ; R. P. Quirk, professeur de versification ; R. P. Dubeau, professeur de syntaxe ; R. P. Sincennes, professeur d'éléments latins ; R. P. Larue, professeur de 1ère classe de commerce ; M. Green, eccl., professeur de 2nde classe de commerce ; M. Fournier, eccl., professeur d'éléments français ; R. P. Sinette, professeur d'anglais ; R. P. Thuot et M. Bédard, eccl., agissant comme surveillants.

PERSONNEL

Son honneur le juge Dubuc, Madame Dubuc, leur famille, Mademoiselle Kéroack, sont revenus jeudi dernier d'une villégiature de quelques semaines au Portage.

M. Alexandre LaRivière est arrivé de Montréal jeudi où il était allé passé ses vacances. En attendant l'ouverture des classes au collège, M. LaRivière est en promenade chez son frère, M. l'abbé LaRivière, à Saint-Pierre Jolys.

Son honneur le juge Ryan et sa famille, de Portage la-Prairie, M. J. K. Barrett et sa famille, Madame Girard, Melles Girard et Versailles, en villégiature avec la famille Dubuc à Portage du Rat, sont revenus jeudi dernier.

Choses et Autres

Il y a eu grand de démonstration à Sainte-Anne de la Pérade, Qué., résidence d'été du premier ministre de Québec, à l'occasion de la distribution des médailles que le Souverain Pontife a accordées aux zouaves canadiens. Le général de Charette a chargé l'hon. M. Mercier de distribuer ces médailles. M. A. F. Martin, M. P. P., de Saint-Boniface Man., et ancien zouave pontifical, était présent, et M. Mercier lui a remis les médailles destinées aux zouaves du Nord-Ouest. Sa Grandeur Mgr l'archevêque en fera la distribution.

On annonce de Québec que la législature provinciale sera convoquée pour le 28 septembre.

Les objections préliminaires soulevées par M. François Langelier dans sa contestation d'election ont été renvoyées par le tribunal..

Le nouveau steamer que le gouvernement féderal a fait construire à Glasgow pour le service des côtes, vient d'être lancé. C'est un magnifique steamer en fer de première classe.

Le 22 courant, à New-York entre midi et une heure, une bâtisse considérable s'est écroulée par suite de l'explosion d'une chaudière, croit on. La demolition a été complète, ensevelissant sous les décombres au delà de cent victimes. Cette maison contenait un restaurant, un atelier d'imprimerie et plusieurs logements particuliers. Le restaurant, vû l'heure, était rempli de clients, de 50 à 60. Tout a péri. Pour comble de malheur, le feu est venu s'y joindre Les restes des victimes sont presque tous calcinés. Cette maison avait été déclarée dangereuse par les architectes, il y a déjà plusieurs années.

On s'attend aux Etats-Unis que les chemins de fer ne suffiront pas cette année à transporter le grain aux ports de l'Atlantique, du moins en temps utile.

La ligne nationale irlandaise est convoquée à Chicago pour le mois prochain. C'est à Baltimore qu'elle devait d'abord se réunir.

Une foule menaçante s'est réunie dimanche, 16 courant, devant la salle d'opéra d'Escanada, Michigan, pour huer Chiniquy. Vers neuf heures, une pierre fut lancée à travers une fenêtre de la salle d'opéra et une bagarre s'en suivit. Des coups de révolvers furent tirés des deux côtés et un homme fut blessé. La foule stationna autour de la salle jusqu'à minuit et chercha à s'emparer de Chiniquy ; mais il parvint à se sauver.

La révolution qui sévit au Chili depuis plusieurs mois est loin de s'apaiser. Le président Balmaceda aura peine à rétablir son autorité. Una bataille sanglante vient d'avoir lieu, trois mille hommes ont été tués ; les rebelles sont victorieux.

Grand émoi à Toronto. La ville de l'Ouest a perdu le "tug of war." La petite escouade de nos pompiers de Montréal a battu à plate couture les géants de la reine de l'ouest.

Le *Courrier du Canada* prétend connaître deux autres scandales, suffisants à eux seuls pour tuer le gouvernement le plus robuste.

Le procés pour libelle intenté par la compagnie d'assurance New-York Life contre le *Times*, de New-York, est régulièrement inscrit en cour Un million de piastres de dommages-intérêts On n'y va pas par demie mesure chez les compagnies d'assurance !

Les estimés des Bradstreet au sujet de la production totale de blé dans le monde entier font entrevoir un déficit, cette année, et fixent ce déficit à trente-deux millions de boisseaux Une telle perspective n'a pas manqué de produire l'extraordinaire mouvement de hausse qui, la semaine dernière, a semé des ruines et des fortunes sur les marchés de Chicago et New-York. Mais laissant de côté ce qui n'est qu'un incident journalier dans le monde de la spéculation, il est intéressant de connaître en détail les chiffres des Bradstreet et de voir si leur calcul de probabilités est bien fondé.

On vient de célébrer en grande pompe, dans la ville de Bennington, le centième anniversaire de l'admission de l'Etat du Vermont dans l'Union américaine. A cette occasion, on a inauguré une gigantesque obélisque, le monument destiné à commémorer la victoire remportée, en 1777, sur les Anglais par les "enfants de la Montagne Verte."

Plus de trois mille émigrants, amenés par divers paquebots d'Europe, ont été débarqués au "Barge Office," à New-York, ces jours derniers. Un certain nombre des nouveaux venus ont été détenus provisoirement, comme se trouvant en contravention avec la loi interdisant le debarquement des indigents ou des ouvriers à l'etranger.

Chronique Locale.

—Election très paisible hier.

—On dit que la saison actuelle a été très favorable à l'industrie laitière.

- Il n'y a pas eu séance du conseil de ville lundi soir faute de quorum.

—Aujourd'hui grand pique-nique des épiciers et bouchers de Winnipeg, à Brandon.

—Tout danger de gelée semble disparu, au grand contentement des intéressés en particulier.

—La semaine dernière, plusieurs excursionnistes d'Ontario et Québec sont arrivés ici. Un grand nombre se rend dans l'ouest.

—La moisson est presque terminée en plusieurs endroits de la province, notamment à l'ouest et au sud ; elle est excellente.

—Ouverture de l'exposition industrielle à Winnipeg, le 28 sepembre. Avis aux personnes qui auraient l'intention d'exhiber quelque article

—Au Collège et au Pensionnat la rentrée des élèves a lieu ce soir ; l'ouverture des classes demain. Les classes s'ouvrent également demain à l'Académie Provencher.

—M. David Brisebois, 187 rue Water, Winnipeg, a l'honneur d'informer le public qu'il vendra le sucre d'érable qui lui reste à un prix très réduit d'ici au 15 septembre prochain. Profitez-en.

—Les numéros gagnants au dernier tirage de la Loterie de la Province de Québec sont les suivants : 53,269, $15,000 ; 15,229, 5,000 ; 63,-542, $2,500 ; 78,361, 1,250, respectivement Le prochain tirage aura lieu le 2 septembre prochain.

—L'élection d'un conseiller pour le quartier No. 4 a résulté en une égalité de voix entre les deux candidats, MM. Rocan et Leacock. L'officier-rapporteur, M. J. C. Auger, a eu à décider, et à midi, aujourd'hui, il a donné son vote prépondérant en faveur de M. Rocan, qui se trouve en conséquence élu conseiller du quartier No. 4.

Chronique de la Province.

Saint-Eustache,

22 août—Le 9 courant, un bien pénible accident est venu fondre sur MM. Adjutor Picard et Ludger Primeau. Le samedi soir ils ont fait du feu pour chasser les moustiques. Le dimanche matin ne voyant pas de feu, ils partirent pour la messe, après avoir attaché deux chevaux sous une remise ; une pouliche blessée était dans un petit parc, elle était attachée. Le soir lorsqu'ils sont retournés à leur campement, ils ont trouvé leur remise en cendres, et sous les décombres, un des chevaux de M. Primeau. L'autre cheval qui était attaché avec était parvenu à briser sa corde, non sans être brûlé. Ils ont dû le tuer le lendemain. La pouliche était morte dans son parc. Outre ces trois chevaux, tous les attelages étaient brûlés. Cet accident leur fait beaucoup de dommage, d'autant plus qu'ils étaient très occupés à terminer leur récolte de foin. Les pertes s'élèvent à prés de $400.00

—Le grain a une belle apparence et promet beaucoup, plusieurs ont commencé à faucher leurs grains. Il se fait beaucoup de foin, malgré les pluies fréquentes. Aujourd'hui il tombe une petite pluie fine.

Sainte-Anne des Chênes,

24 août—Sa Grandeur Mgr Grouard a confirmé lors de sa visite 68 enfants.

—Le pensionnat de notre couvent s'ouvrira mardi le 1er septembre prochain, ainsi que les quatre autres écoles de la paroisse.

—Les cultivateurs sont occupés à couper leurs grains et déjà M. J. Nolin a commencé à battre dè l'orge et de l'avoine avec son moulin mû par la vapeur. Jusqu'aujourd'hui nous n'avons eu aucune gelée. Il faut espérer que nous récolterons dans d'excellentes conditions la magnifique et abondante récolte qui est presque toute prête à être coupée.

NAISSANCES

GAGNIER—A Winnipeg, le 18 courant, Madame N. D. Gagnier, une fille.

CARRIÈRE—A Saint-Eustache, le 17 courant, Madame Daniel Carrière, un garçon.

DECES

TIRAN—A Saint-Eustache, le 7 courant, Antoinette, enfant de M. Félix Tiran.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Maître-Général des postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 30 octobre prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrats, pour la période de quatre années, sur chacune des routes suivantes, à partir du 1er janvier prochain :

BLYTHFIELD et LASALLE, *via* Oak Bluff, une fois par semaine, distance supputée, 14 milles.

WHITEMOUTH et la GARE DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine, distance supputée, ½ de mille.

Des avis imprimes contenant plus amples informations relativement à ces contrats et des formules en blanc sont à la disposition du public aux bureaux de poste ci-dessus et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Winnipeg, 7 août 1891

AVIS est donné par le présent que James Albert Manning Aikins, de la Cité de Winnipeg, dans le Comté de Selkirk, dans la Province du Manitoba, avocat, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse Mary Bertha Aikins, maintenant de l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère, de désertion et de bigamie.

W. H. CULVER,
Solliciteur du requérant.

Daté à Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour de juin A.D. 1891.
jno 19.8.91

AGRICULTURE

MOISISSURE DES FOINS

La bonne conservation du foin dépend beaucoup de la température sous laquelle la récolte et la rentrée ont été faites. On comprend, en effet, que la dessiccation est plus complète lorsque ces opérations se font sous une température élevée et sèche, que lorsque le temps est froid et humide. Mais on n'est pas toujours maître d'agir à sa guise, et les cultivateurs qui se trouvent dans ces dernières conditions doivent forcément les accepter, sauf à prendre des précautions pour empêcher la perte du fourrage et sa détérioration, principalement la moisissure.

La principale condition à observer pour éviter la moisissure du fourrage est de le tasser régulièrement et le plus fortement possible; cette opération se fait toujours mieux en meules que dans les fenils, et c'est peut-être uniquement pour cette raison que le foin en meules se conserve mieux que celui mis en greniers.

Il faut bien se pénétrer de ce fait, souvent vérifié quoique encore contesté, "que le foin privé d'air ne moisit pas et ne s'enflamme pas." Donc puisque le foin fortement tapé, ne moisit pas et que la combustion non plus n'est pas à craindre lorsqu'il ne pénètre pas d'air dans la masse, on doit porter à cette opération la plus grande attention pour la rendre aussi parfaite que possible.

Lorsque ce travail est bien fait, c'est-à-dire que le fourrage a été régulièrement étendu et fortement tassé, il s'établit dans la masse une forte fermentation d'où l'humidité se dégage sous forme de vapeurs qui se condensent en partie sur la surface du tas. Le foin ainsi pénétré sur une épaisseur de quatre à six pouces est complètement impropre à la nourriture du bétail et ne peut servir que pour faire de la litière; mais on évite cette perte en couvrant le dessus du tas ou de la meule sur six à huit pouces d'épaisseur avec du mauvais foin vieux, ou de la paille.

Lorsque, par défaut de précautions, le foin se trouve moisi, il faut bien se garder de le donner dans cet état aux animaux, car il pourrait engendrer des maladies souvent dangereuses; le mieux est de le battre au fléau ou de le passer dans la machine à battre, pour enlever le moisi qui se dégage en poussière. Cette opération fait nécessairement éprouver une perte, mais mieux vaut perdre du fourrage que les animaux.

ED. VIANNE.

CULTURE DU MIL A MANITOBA

Ceux qui ont vécu longtemps à Manitoba sont toujours surpris de la persistance du préjugé, si profondément enraciné, que l'on ne peut cultiver le mil à Manitoba tant que les prairies naturelles fourniront en abondance un foin nutritif qui n'exige aucun soin, ne coûte rien, croit sur des terrains de peu de valeur, l'on comprendra facilement que la culture du mil prendra du temps à devenir répandue dans la vallée de la rivière Rouge. Cependant, les expériences qui ont été faites d'une manière sérieuse ont donné partout des résultats satisfaisants. Nous avons vu de beau mil en maints endroits. Nous avons même sur notre table un échantillon de la précieuse plante, qui ne déparerait pas les plus belles prairies de Berthier ou de la vallée de la rivière Chambly. Cet échantillon qui mesure quatre pieds de hauteur, a été cueilli par le Rév. M. J. A. Jolys, curé de Saint-Pierre, dans un petit champ d'environ un arpent. Nous avons rencontré nous-même de magnifiques touffes de mil perdues au milieu du sain foin ou du *scotch grass* à Saint-François-Xavier et à Saint-Hyacinthe, sur les bords de LaSalle.

Nous avons vu du trèfle alsique supporter fort bien plusieurs hivers à Saint-Boniface et ailleurs dans les terrains propres à la culture des plantes fourragères. Nous ne prétendons pas conclure de là que le temps est arrivé d'abandonner les foins sauvages qui engraissent si bien les troupeaux; mais nous croyons que les cultivateurs manitobains devraient commencer à cultiver en petit le mil et le trèfle pour récolter eux-mêmes la graine dont ils auront besoin pour ensemencer leurs champs qu'ils veulent laisser en repos. Ce serait le moyen d'empêcher la propagation si rapides des mauvaises herbes. Les principes d'une agriculture sage et raisonnée doivent avoir leur application à Manitoba comme ailleurs. La coutume de laisser un champ se couvrir d'une moisson luxuriante de toutes sortes de mauvaises herbes, sous prétexte de le reposer, pouvait paraître bonne dans le temps qu'on chassait le vison, mais cadre mal avec l'agriculture progressive.

—Le Colonisateur Canadien.

CULTURE DU MAIS

Le professeur Saunders, directeur des fermes expérimentales de la Puissance, dans un article élaboré sur l'alimentation du bétail durant l'hiver, dit que bientôt cette importante question aura à être discutée ici à Manitoba. Les terres à foin se concèdent rapidement pour la colonisation, et le cultivateur qui voudra, et pour réussir il le devra, élever des animaux devra trouver un moyen aussi efficace qu'économique. Ce moyen est tout trouvé, c'est la culture du maïs.

Voici ce que dit le professeur Saunders, de la culture du maïs comme plante fourragère:

Là où le maïs peut être cultivé avec succès, il est probablement entre toutes les plantes fourragères celle qui produit le plus grand poids de récolte par acre. Il est nutritif et on peut en cultiver une très grande quantité à peu de frais. Dans le cours de son développement, cette plante accumule peu à peu de la matière nutritive dans ses tiges et ses feuilles, jusqu'au moment où le grain se forme mais est encore tendre, et devient ce qu'on appelle "lustré" (*glazed*). On peut alors couper la plante et l'emmagasiner de manière à en retirer le plus de profit. Coupé plus tôt, le maïs est tendre et aqueux, encore pauvre en matière nutritive, et s'il est coupé plus tard, les tiges et les feuilles sont devenues ligneuses et moins digestibles, une partie de leur substance nutritive s'étant transportée dans le grain qui mûrit. C'est pourquoi, soit que l'on veuille sécher le maïs pour le donner sec aux animaux, ou l'ensiler, il faut le couper au moment où le grain se lustre. Quelques-unes des variétés à tiges élevées qui produisent ces récoltes d'un poids énorme sont à maturation tardive, et dans les régions où la saison de végétation est courte, elles n'ont pas encore atteint, quand les froids arrivent, le point où elles sont le plus avantageuses; là, il faut préférer les variétés hâtives. Celles-ci produisent en général un poids moindre de fourrage; néanmoins mieux vaut pour les cultivateurs dans ces régions, une récolte un peu moins forte, mais nutritive, qu'une plus pesante, mais plus aqueuse. L'expérience a montré que le maïs-fourrage, surtout quand il est ensilé et additionné d'un peu de son ou de provende obtenue en cassant les grains grossiers, fournit une ration économique dont on peut alimenter le bétail pendant l'hiver avec bons résultats dans la production, soit du lait, soit de la viande. Dans le bulletin sur l'industrie laitière, No. 4, par M. James W. Robertson, commissaire de l'industrie laitière pour la Puissance, il est donné beaucoup de renseignements utiles sur la culture du maïs, la construction des silos et la préparation de l'ensilage. Ce sujet était si important pour les cultivateurs dans toutes les parties du Canada, que nous avons essayé ces deux dernières années à la ferme centrale, à Ottawa, la culture d'un grand nombre de variétés de maïs dans le but de nous assurer de leur précocité et de leur production relatives. L'année passée, il a aussi été fait des essais semblables dans chacune des fermes expérimentales succursales où les différentes variétés ont été cultivées à côté les unes des autres dans un sol à peu près uniforme. Les maïs de la classe *dent* ont en général produit le plus grand poids de fourrage, mais ont été les derniers à mûrir. Les variétés *flint* (silex) et *sucrée* varient beaucoup dans leur époque de maturation, ainsi que pour la vigueur de leur végétation et leur production relatives. Ce sont les résultats obtenus à la ferme centrale qui sont consignés ici. Ceux qui ont été obtenus dans les fermes succursales sont publiés dans le rapport annuel pour 1890.